MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

CADRE DE COMPAGNIE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU

DIRECTION OU SERVICE : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant	Poste susceptible d'être vacant	Création
☐	☐	☒

Date souhaitable de prise de fonction : 7 juin 2021

- 3 jours de formation
- 2 jours optionnels de formation "Premier secours en santé mentale"
- 2 jours de préparation du centre
- Séjour de cohésion : du 21 juin au 2 juillet 2021
- Retour d'expérience le 6 et 7 juillet 2021

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service :	**Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport des Hauts-de-Seine**
Adresse :	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CADRE DE COMPAGNIE DE VOLONTAIRES DU SNU

NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER (à titre indicatif) : 5 TUTEURS DE MAISONNEE ET 50 VOLONTAIRES

Conditions particulières d'exercice : Astreinte de nuit et logement sur site, Uniforme SNU obligatoire lors du séjour, Temps de repos conformément au titre du contrat d'engagement éducatif (Hébergement et pension complète fournie)

DESCRIPTION DU CONTEXTE :

Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalités de :
- affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
- susciter une culture de l'engagement
- prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux

Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il comprend un séjour de cohésion, d'une durée de deux semaines, suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE (à titre indicatif) : 3 MEMBRES DE DIRECTION (1 directeur et 2 adjoints), 3 MEMBRES EQUIPE DE SOUTIEN (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 4 CADRES DE COMPAGNIE (2 chefs et 2 adjoints), 10 TUTEURS ET 100 JEUNES VOLONTAIRES DE 15/17 ANS (PAR SEJOUR)

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Éducation nationale, soit dans les armées. Le cadre de compagnie fédère l'action des tuteurs et du premier niveau d'encadrement. Ils sont rattachés au directeur adjoint encadrement. Pour chaque compagnie et parmi les cadres de compagnie sont désignés un chef et un adjoint. Le chef de compagnie, désigné par le chef de centre parmi les cadres de compagnie, fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrer un groupe de 5 maisonnées

- Faire respecter le règlement intérieur
- Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif
- Participer à l'encadrement des activités
- Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté
- Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité
- Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
- S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation
- En fonction de leurs compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie et tous les cadres du niveau intermédiaire participent ponctuellement à la formation des appelés

Dans chaque compagnie, un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

☒ D'autres ministères ☒ Les autres directions départementales	☒ Les collectivités territoriales	☒ Les associations ☒ Les familles des jeunes

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Psychologie et sociologie de l'adolescent
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
- Gestion des crises
- Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières
- Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

COMPÉTENCES :

- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Sens de l'initiative et réactivité
- Rigueur dans le comportement
- Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse
- Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Rémunération : 1 920 € nets pour l'ensemble de la période - Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour) Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités…
Type de contrat adaptable en fonction du statut.

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

THOMASSIN Sarah
Référente administrative du SNU
01 82 08 39 23 – ce.sdjes92.snu@ac-versailles.fr

Date de limite de dépôt des candidatures : 17 mai 2021